



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
Un Peuple – Un But – Une Foi



Ministère  
de l'Éducation nationale

Dakar, le 21 décembre 2021

-----  
DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS (DEXCO)  
-----

*Le Directeur,*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Le Ministre de l'Éducation nationale communique :**

Les épreuves d'admissibilité au concours de recrutement d'élèves-maîtres (CREM), session de 2021, se dérouleront le mardi 4 janvier 2022, à partir de 07 heures 30 minutes précises, à Dakar dans les centres retenus par l'Inspectrice d'Académie de Dakar.

Chaque candidat peut, au plus tard une semaine avant l'administration des épreuves, s'il est présélectionné, imprimer lui-même sa convocation aux épreuves d'admissibilité, à partir de MIRADOR.

La liste des candidats présélectionnés dans les options « Français » et « Arabe », est déjà disponible sur le site internet du Ministère de l'Éducation nationale [www.crem.education.sn](http://www.crem.education.sn), sur [www.crem.education.sn](http://www.crem.education.sn), dans toutes les inspections d'Académie et dans les inspections de l'Éducation et de la Formation.

Le présent communiqué de presse tient lieu de convocation.

**NB : Les candidats devront se munir de leur carte nationale d'identité.**

**Pour le Ministre de l'Éducation nationale  
et par délégation**

**Le Directeur des Examens et Concours**

  
**Amadou Moctar NDIAYE**